



POUGNY

Informations

www.pougny01.com

septembre 2010

N°100

Mairie de Pougny

Rue de la mairie

01550 PUGNY

Tél : +33.450567877

Fax : +33.450567115

e-mail : mairie@pougny01.com

Mardi 14h00 à 18h00

Mercredi 08h00 à 12h00

Jeudi 08h00 à 12h00

Vendredi 14h00 à 18h00

Mardi soir permanence de la
commission d'urbanisme
(Construction) jusqu'à 19h00

TUILERIE DE PUGNY

Réunion de présentation de la
tuilerie de Pougny.

Il y avait plusieurs tuileries sur
les berges du Rhône : Chancy,
Moissez... A Pougny la tuilerie
industrielle Crépel fut fondée en
1875 puis abandonnée en
1934. On abattit les hautes
cheminées et les gens
récupéraient les briques...

Samedi 23 octobre 15h.
salle polyvalente

**La cérémonie
du 11 novembre
aura lieu à 18h
devant la Mairie**

Editorial

Nous commencerons cet éditorial, comme le précédent, par de bonnes nouvelles : nous avons signé la réception de fin des travaux de rénovation de l'école et avons loué trois des quatre appartements.

Réception des travaux veut dire que nous allons consacrer moins de temps et de travail à ce chantier et que nous pourrons de ce fait en consacrer plus à d'autres.

Location signifie entrée d'argent mais peut dire aussi sortie d'argent. C'est ce que nous constatons aujourd'hui puisqu'après 18 ans de service, les chaudières de «la fruitière» donnent des signes de fatigue et vont devoir être remplacées. Nous devons le vérifier mais nous pensons à ce propos que «notre agent à la Havane» n'a pas correctement rempli sa mission de surveillance,

Pougny compte donc aujourd'hui huit nouveaux habitants à qui nous souhaitons la bienvenue.

Depuis trois années, les élu(e)s que nous sommes, apprécions hautement le travail du comité des fêtes qui organise de manière remarquable la fête du 14 juillet. Il est donc temps de mettre en valeur leur action, de les remercier et, à travers eux, de mettre en valeur le travail et de remercier toutes ceux et toutes celles qui participent à l'animation du village.

Nous publions dans nos colonnes «tribune libre» un article qui présente ce comité des fêtes et son histoire. Notre comité des fêtes et les autres associations perpétuent une très longue tradition sans qui la vie dans les villes et les villages, de France et d'ailleurs, ne serait pas, ne pourrait pas être ce qu'elle est : le bénévolat.

Sans bénévoles tous les services sont payants. Autrement dit, dans les petites communes, pas de services du feu, pas de fanfares, pas de clubs de sports, pas de cérémonies républicaines, ni de cérémonies religieuses etc.. Pas d'espaces de rencontre, d'éducation, de sport, de divertissement où tout un chacun fait l'expérience de la vie en société, de la diversité, où tout un chacun apprend, reçoit et ensuite enseigne, rend. On peut ajouter, concernant Pougny, que sans les bénévoles des années passées



nous n'aurions sans doute pas le terrain de football, pas de vestiaires, pas de jeux de boules. Sans les bénévoles plus récents, pas de cantine, pas de bibliothèque, pas de rugby club, pas de fête des voisins.

La fête des voisins est le produit d'une volonté assez récente de donner aux habitants d'un même quartier une occasion supplémentaire de se rencontrer, un nouvel espace de convivialité. C'est une action qui vise à augmenter la qualité de vie des habitants. Nous ajoutons donc à la liste des bénévoles à féliciter et à remercier, ceux et celles qui depuis quelques années organisent ou essaient d'organiser cette nouvelle activité qu'est la fête des voisins.

L'exemple de Crêt qui organise sa fête depuis des années déjà (on se demande d'ailleurs si ce quartier ne serait pas en train de préparer sa fête de l'indépendance !) est suivi par l'Etournel qui en est à sa troisième édition et semble donc bien décidé à continuer. Pour les encourager nous publions avec plaisir le compte rendu qu'ils nous ont envoyé.

L'engagement bénévole doit être apprécié à sa juste valeur et récompensé comme il se doit. Nous ne pouvons citer tous ceux et toutes celles qui s'investissent bénévolement dans la vie de la commune, dans ou en dehors d'une association, mais que tous sachent que nous apprécions leur action, que nous en mesurons l'importance et que nos remerciements et encouragements s'adressent à eux tous.

Nous devons cependant aussi constater, qu'actuellement, dans beaucoup de communes de France et dans d'autres pays sans doute, certaines activités peinent à trouver des bénévoles.

Ce phénomène rend aussi plus difficile, et cela peut devenir inquiétant, la constitution de conseils municipaux. A tel point, que l'Association des Maires ruraux de l'Ain a pris comme thème de sa prochaine assemblée générale, « Citoyenneté et lien social », Les premières lignes du texte lancent le débat. « Lors des dernières élections municipales, les maires ont eu des difficultés à constituer des listes car de plus en plus de citoyens ont peur de s'engager bénévolement au service des populations ou pour défendre l'intérêt général. Ce malaise se ressent aussi dans le milieu associatif. En outre beaucoup de personnes ne font plus le lien entre la participation à la vie publique, notamment locale et la démocratie. »

La diminution des vocations affecte aussi le recrutement pour le service du feu. L'Ain, le Pays de Gex sont touchés par ce phénomène même si, dans ce domaine, Pougny résiste plutôt bien.

La nécessité de l'existence de services d'incendie de proximité (SIS) ne faisant de doute pour personne, élus et professionnels sont en train de réfléchir à la question : professionnalisation, encouragement au bénévolat, où trouver les financements etc.. les sujets de réflexion ne manquent pas.

En ce qui concerne Pougny et le canton, pour garantir un service de proximité, la proposition d'installer le centre de secours sur la zone artisanale de Collonges a été faite. Des discussions sont en cours. Restons optimistes et pensons que ce projet se réalisera.

Le manque de volontaires peut aussi se faire ressentir à tout moment, à Pougny comme ailleurs. Nous avons rencontré des difficultés à organiser la vente des brioches de l'ADAPEI pour cette année. Il faut reconnaître que si le but en est éminemment louable, c'est une opération assez lourde, qui demande des personnes et du temps. Nous allons donc modifier la façon de faire et, plutôt que des volontaires se rendent chez vous, nous vous proposons de venir nous rejoindre et acheter ces brioches dans deux lieux fixes. L'un sur le parking de la gare, l'autre devant la mairie où un café vous sera offert.

Nous terminerons donc cet édito, en vous donnant rendez-vous dimanche 10 octobre à partir de 7h30, à la gare ou à la mairie, pour la journée de l'ADAPEI et en vous souhaitant bonne lecture.

PLU (Plan local d'urbanisme)

Les travaux continuent...

Depuis plus d'une année le bureau d'études et les membres des différentes commissions ont enchaîné réunions et rapports pour produire un état des lieux de la commune. Contexte géographique et intercommunal, analyse démographique, occupation du sol, structures et formes urbaines, analyse des déplacements et du stationnement, économie (commerce, artisanat, industrie, agriculture), analyse des équipements publics et réseaux, analyse environnementale et paysagère, etc... Autant de sujets qui nous touchent dans notre quotidien. C'est pourquoi le bureau d'études est maintenant en mesure de présenter un diagnostic des études effectuées. .



**Nous vous invitons donc à une réunion publique
le 15 novembre 2010 à 19h.
à la salle polyvalente
pour une présentation
du diagnostic des études effectuées**

Natura 2000

Le site de l'Etournel situé sur notre commune est classé Natura 2000. Mais que veut dire Natura 2000 ? Le réseau Natura 2000 est un outil majeur de la préservation de la biodiversité à l'échelle de l'Europe. Il vise en effet à maintenir (voir à rétablir) dans un état de conservation favorable des habitats (milieux naturels) et des espèces, qui ont été "selectionnés" par des scientifiques européens du fait de leur rareté, leur fragilité, ainsi que des risques de disparition. Sur les 231 sites en Europe 133 sont en France et 75 en Rhône-Alpes.

L'Etournel est constitué de deux entités distinctes :- un vaste secteur de marais et de forêts alluviales en bord de Rhône, soumis à des fluctuations de niveau d'eau,- une partie forestière rocheuse et sèche, comprenant également des éboulis.

Cette zone humide constitue un site de halte migratoire essentielle, complémentaire du lac Léman, en raison du passage forcé des oiseaux provoqué par la géomorphologie de la région.

C'est un site d'hivernage et de halte migratoire exceptionnel en Rhône-Alpes. Il fait office de zone de repos naturelle pour les migrateurs, et constitue un lieu privilégié d'hivernage pour les anatidés. Au total 240 espèces d'oiseaux ont été observées sur ce site, dont 80 espèces se reproduisent.

Illuminations de fin d'année.

Plutôt que d'installer un sapin sur le parking de la gare, certains nous ont proposé d'illuminer la turbine. D'autres ont ajouté que ce serait diablement utile lors des périodes de brouillard. Que pensez-vous de cette idée ? Il est vrai que l'installation d'un sapin de Noël sur le parking de la gare remonte à quelques années mais il est tout aussi vrai que la présence des bus des TPG complique la situation et que la décoration de ce sapin n'a jamais atteint des sommets. On se demande si elle a même jamais atteint le sommet du sapin. Il faut savoir aussi que l'installation de ce sapin a toujours reposé sur le bénévolat. Fourniture du sapin lui-même, installation et désinstallation (il faut du matériel pour cela !). Nous profitons de l'occasion pour remercier tous ceux qui les années passées ont installé ces sapins de Noël et pour remercier par anticipation tous les futurs volontaires qui se présenteront pour installer les futurs sapins de Noël.



**Vente de
chrysanthèmes
le vendredi 15 de 14 à 17h
et le samedi 16 octobre de 10 à 17h
sur le parking des bus
à Pougny-gare**

Comite des fêtes de Pougny – Génération 2005

Tout a commencé lorsque l'ancien président du Comité a lancé un appel aux habitants de Pougny, afin de « sauver » le comité des fêtes qui s'apprêtait à disparaître. Après une réunion concluante, la « jeunesse » de Pougny se montra tout de suite motivée et élut sur le champs un nouveau bureau composé de nouveaux & de quelques anciens membres : Audrey Mabillard (Presidente) – Marie Lagriffoul (Vice-Présidente), David Montion (Tresorier) – Mikael Steinauer (Vice-Tresorier),

Romain Duriez (Secrétaire) – François Chamot (Vice-Secrétaire).

Le secret du succès cette nouvelle génération est l'amitié, qui lie la plupart de ces membres depuis la plus tendre enfance. Depuis 5 ans, le groupe s'occupe d'organiser la manifestation du 13 juillet qui se déroule au stade de foot de Pougny.

Entre mars et avril, une réunion est organisée pour « lancer » l'organisation du bal.

Ils décident de qui s'occupera de quoi. Une autre réunion a lieu fin juin, pour prendre la température de ce qui a été fait, et de ce qu'il reste à faire... Une dernière réunion aux alentours du 10 juillet est nécessaire afin de peaufiner les derniers détails.

Les bâches, bancs et tables (dans la moitié est généreusement prêtée par la mairie de Chancy) sont installés la veille. Permettant aux membres présent le 13 au matin d'être effectif sur toutes les tâches à effectuer dans la journée, pour être à même d'accueillir les premiers arrivants aux alentours de 19h. Les équipes sont alors réparties entre la caisse, la buvette, les cuisiniers, le service des repas, le bar à champagne et l'animation musicale. La fanfare nous divertit des 20h30 et, à la fin du défilé aux flambeaux qui clôture leur concert, les feux d'artifices viennent annoncer l'ouverture du bal. Chaque année, ce groupe dynamique et motivé essaie d'améliorer le service et l'ambiance de cet événement attendu par grand nombre d'habitants d'une année sur l'autre.



1% culturel de l'école

Le projet culturel qui avait été retenu pour l'école est en train de voir le jour. Il a été en partie réalisé par un artisan du village qui a suivi rigoureusement les indications de l'artiste.

Monique DEYRES s'est rendu lundi 4 Octobre à l'école pour rencontrer les élèves des différentes classes et continuer à développer le projet avec eux. En travaillant ensemble sur les couleurs du Rhône et sur les notions de perspective et de profondeur, ils ont pu déterminer les peintures qui vont être posées. De nombreuses idées ont été lancées, construction d'un pont, aménagement des bordures en pierres et sable, projet d'un barrage ! Les enfants vont pouvoir utiliser cette oeuvre comme support pédagogique et ludique ! L'artiste a été enchantée de sa visite et les enfants vont pouvoir à nouveau la rencontrer et échanger avec elle lors de sa prochaine visite. Ils ont déjà donné leur accord pour que les photos de LEUR oeuvre apparaissent sur le site de Mme Deyres !



Ne sont commentés ici que les évènements qui ont évolué depuis la parution de notre dernier bulletin.

Glissement de l'Annaz.

Nous avons reçu la deuxième série de mesures. La comparaison avec les premières montre peu de choses significatives et ne permet pas de tirer d'appréciations solides sur l'évolution du glissement. Ces mesures tendraient à montrer que le terrain a plutôt tendance à se stabiliser. C'est en soi une bonne nouvelle que nous espérons voir confirmer par les prochains relevés. En attendant, nous continuons nos démarches pour obtenir aides et financements et nous pensons aussi à faire appel aux bénévoles pour réaliser si nécessaire, les premiers travaux de consolidation du lit de la rivière. Notons que ERDF va remplacer la ligne électrique 20000 volts qui survole le glissement par une ligne enterrée qui descendra la rue de l'Asticot palace, passera devant la fruitière, longera le chemin de l'Annaz pour rejoindre le transformateur situé près de la gravière.

Douane.

L'achat pour la construction de logements sociaux permettant une réduction de 35 à 40 %, Dynacité s'est dit intéressé et va préparer un projet qu'il soumettra à la mairie les mois prochains.

Cantine et centre de loisirs.

Des soucis de personnel montrent que si une petite commune peut dans des conditions « normales » gérer ces structures, la tâche se complique nettement en cas d'absence de personnel. Nous pouvons faire face ponctuellement grâce à l'intervention de bénévoles (merci) mais pas sur la durée. Nous sommes donc entrés en contact avec une association (loi de 1901) spécialisée qui a déjà repris la gestion de cantines et de centres de loisirs dans les communes voisines. Les premières discussions ont montré qu'il y a convergence d'intérêts et qu'une collaboration semble possible. A suivre..

Sécurité routière.

Projet « pot de fleurs au carrefour de la rue de la pierre ». Il nous faut aussi trouver un budget pour financer le travail des géomètres. Pour le reste, nous poursuivons la chasse aux aides, aux subventions et aux interventions (en essayant d'impliquer plus élus du canton, du département, de la circonscription.)

SIVOS du gymnase du collège de Péron.

Nous avons reçu la première facture. 17 248,27 € en lieu et place des plus ou moins 1500 € que nous payions jusqu'alors. Dix fois plus ! Nous vous rappelons que cette augmentation est due en bonne partie l'attitude de la commune de Thoiry qui en cours de projet a refusé de financer la construction du gymnase.

Piscine de Saint Genis.

Nous sommes sollicités par la commune de Saint Genis pour participer au financement de la piscine qui accompagnera le futur lycée. Nous savons bien que nos enfants, élèves, étudiants ont besoin d'une piscine proche, que des déplacements à Ferney-Voltaire ou Bellegarde ne sont pas et loin s'en faut des solutions. Pas plus que compter sur les piscines des communes suisses voisines. Nous savons déjà par exemple, que celle de Chancy arrive à saturation et que sous peu se posera la question : où envoyer les enfants de Pougny ? Nous savons aussi que le jeu qui consiste à demander toujours plus aux communes ne pourra pas continuer et qu'il faudra bien un jour rechercher de vraies solutions. Ceci, ajouté à la facture du SIVOS fait que nous ne pourrions pas aider Saint Genis.

Pougny soutient l'opération

la "ville en rose" pour le dépistage du cancer du sein organisée par l'ODLC -dépistage des cancers dans l'Ain. tel 04 74 45 30 30

Une documentation est à disposition à la mairie et sur le site.



Communiqué

....Suite aux différents messages envoyés l'année dernière concernant le pot de Noël offert par le sou des écoles aux parents et élèves fréquentant l'école, nous souhaitons par ce message vous avertir rapidement que cette année 2010,

le 17 décembre à 16 h30,

un pot est prévu dans la cour de l'école. Vous pourrez de ce fait prendre les dispositions nécessaires pour l'organisation de la garderie. Cordialement,

.....

Le Sou des écoles....



Associations

Le sou des écoles passera pour sa quête annuelle lors des prochaines semaines. Nous vous remercions par avance pour votre accueil et votre générosité.

"Le sou des écoles"

Rugby

Tournoi des moins de 13 ans

(Gex - Oyonnax - Nantua)

samedi 9 octobre de 14h30 à 18h

Ce tournoi compte dans

le classement départemental pour accéder au 2e tour du classement régional.

- Buvette-

Tournoi des moins de 7 ans

(Bellegarde - Gex - Nantua - Oyonnax)

samedi 16 octobre de 14h30 à 18h

- Buvette -

Renseignements : 06 45 53 40 49

site : <http://www.rugby-collonges.fr>



Subventions aux associations.

La réglementation exige maintenant la présentation des comptes et la remise d'un RIB chaque année. Pour des questions d'organisation, nous demandons aux associations du village de le faire avant le 31 décembre. Merci.

BADMINTON SUD GESSIEN

Le club de badminton local reprend son activité.

Constitué dans un but de pratique de loisir, il propose deux créneaux horaires hebdomadaires.

L'un, les mercredis de 18h30 à 20h, est destiné aux jeunes nés après 1999.

L'autre est réservé aux plus âgés et se déroule les mercredis de 20h à 22h.

L'adhésion nécessite le paiement d'une cotisation annuelle (de 60 € pour les adultes et de 30 € pour les adhérents mineurs), la présentation d'un certificat médical d'aptitude à la pratique du badminton, et d'une attestation d'assurance individuelle couvrant les risques liés à la pratique de cette activité.

La pratique requiert une tenue de sport adaptée, avec notamment des chaussures de sport spécifiques à la pratique intérieure, et une raquette.

Les personnes désirant s'inscrire ou obtenir davantage de renseignements peuvent se rendre directement au gymnase de Peron les mercredis soirs.



Fête de voisins

Le samedi 31 juillet, sous un ciel limpide et une belle tente prêtée par la famille Locatelli, les habitants de l'Etournel ont eu la joie de se réunir pour leur troisième fête des voisins ! Magnifique succès, compte tenu de la date, il y avait à craindre que beaucoup soient en vacances ... mais rien du tout ... il y eut du monde, des sourires, des rires, de beaux échanges et tout plein de partages divers entre jeunes et moins jeunes ! La manifestation a eu lieu dans la zone verte du "lotissement fleury" et la fête a été belle ! Plein de bonnes choses à manger avaient été préparées par les participants ... et il s'y est bu quelques bonnes bouteilles ... d'eau ... mais pas que Que tous les participants soient ici remerciés, soit pour leur présence, soit pour leur aide au montage de la tente, soit au transport du matériel prêté (un coup d'oeil tout spécial à Joël Locatelli!), soit à la présence de quelques autorités de la commune dont Monsieur le Maire et l'une ou l'autre de ses conseillères. Pourvu que la tradition perdure, une manière d'être moins isolés ... de mieux se connaître ... de partager ... à l'heure où l'individualisme est Roi ... il fait bon savoir qu'il y a des voisins et qu'ils peuvent le temps d'une journée être dans la fête en acceptant d'y passer un peu de temps afin que la vie villageoise ait encore un sens ... un beau sens ! MERCI A TOUS Claudine



Association de parents et amis de personnes handicapées



**Rendez-vous
dimanche 10 octobre, à la gare ou à la mairie,
Ventes de brioches
au profit des Personnes Handicapées**

Mariage :

Florence PEROTIN et
Pascal, Jean-François BOUILLOT
mariés le 5/06/2010

Naissance :

Lina VUAILLAT
née le 25/05/2010
Enola VAN DOBBEN
née le 04/09/2010

Décès :

René, Gilbert CART
décédé le 11/07/2010

Tourisme et loisirs

Nous avons refusé de voter un budget pour une étude préalable pour un projet de loisirs commun aux communes gessiennes du canton situé sur la commune de Farges.

L'offre de loisirs et de tourisme est faible dans le canton. Les efforts faits depuis des années avec en particulier la création de l'office de tourisme (OT) de Collonges n'ont pas amené de résultats tangibles. A tel point que la question de la continuation de cet OT s'est posée et est toujours posée. Question qui peut se résumer ainsi : quels sont les retours sur investissements ? Et la réponse : pas vraiment satisfaisants.

Il ne fait de doute à personne qu'activités de tourisme et de loisirs sont de nos jours des éléments importants de l'économie. Le canton de Collonges possède des atouts et il n'est pas illusoire de penser qu'une activité de tourisme et de loisirs peut y trouver place. La difficulté est de définir un projet à la hauteur de cet enjeu.

Donnons quelques éléments pour alimenter la réflexion.

La réflexion qui doit se faire en associant la population, doit être globale, prendre en compte l'ensemble des atouts du canton, proposer des coopérations avec les organismes de loisirs voisins, fort l'Ecluse, CCPG, Bellegarde, Communes du pays de Gex et de la Valserine, avec, il faut l'envisager Genève et la haute Savoie.

La réflexion doit aussi se porter sur les impacts économiques et écologiques, sur les coûts, sur les structures et infrastructures nécessaires. Le canton manque d'hôtels, de restaurants, de chambres d'hôtes et dans ces conditions il est vain d'en attendre des retombées économiques.

Tout ce qui n'a pas été fait jusqu'à maintenant.

Le projet Farges est né suite au rejet par les habitants de Pougny du projet plan d'eau aux « communaux ». Les promoteurs du projet Pougny pensaient pouvoir l'imposer à la population de la commune, ils en ont été pour leurs frais. (Pour être gentils, nous ne reviendrons pas ici sur l'ineptie de ce projet.)

Devant cet échec, l'idée d'un centre de loisirs, qui comprenait au début un plan d'eau, sur la commune de Farges a alors été proposée. Pour nous, ce projet isolé, proposé de nouveau sans ces réflexions globales qui nous semblent indispensables ne méritait même pas une étude préalable, c'est pour cela que nous l'avons refusé.

En prenant notre décision nous savions aussi que nous aiderions Péron à prendre sa décision.

Péron avait donné une réponse de « normand », ni oui, ni non. « nous serons d'accord et nous resterons membre de l'OT de Collonges si toutes les communes sont d'accord ». Nous aurions pu agir de même et laisser ainsi pourrir un peu plus la situation. Nous avons préféré trancher.

Aujourd'hui Péron va se retirer de l'OT de Collonges et la question qui est posée aux autres communes est la suivante : faut-il continuer à financer cet OT ? Si la réponse est non, l'OT fermera si elle est oui, il continuera d'exister.

Quant à nous, nous discuterons et prendrons position dans les semaines qui viennent. Nous agissons pour qu'une réflexion globale se fasse et nous espérons que les communes concernées parviennent à mettre sur pied un projet de tourisme loisirs viable, utile au canton et acceptable.